



ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Les travaux en cours : au cœur des préoccupations des concitoyens !

De l'orientation des jeunes à l'emploi des seniors, en passant par la démocratie culturelle, l'industrie comme moteur d'avenir, le travail indépendant, la santé des élèves ou encore les déserts médicaux, le CESE organise ses formations de travail sur des sujets actuels qui préoccupent vivement nos concitoyens.

« Les travaux du CESE ont vocation à identifier des questions, proposer des réponses et des solutions, en cohérence avec les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre pacte social et dans le respect de la laïcité ». Dans ce cadre-là, l'UNSA sera présent pour apporter sa vision des droits à faire valoir sur les trois piliers du CESE à savoir économique, social et environnemental.

TRAVAUX

Actualités

- **Déplacement à l'Assemblée Nationale**
- **Pour des élèves en meilleure santé**
Audition de Denis Adam
- **L'orientation des jeunes**
Audition de Claire Krepper

Derniers avis adoptés

- **Plénière du 24 octobre**
Les conséquences des séparations parentales sur les enfants
- **Plénière du 25 octobre**
Quelle politique des pôles de compétitivité ?

Vie des CESER

Bourgogne Franche Comté
Difficulté de recrutement et métier en tension : des défis à relever !

Nouvelle Aquitaine :
Intervention Unsa sur les orientations budgétaires 2018.

NOUS CONTACTER



Sébastien Marchal
Attaché du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25
Mail : sebastien.marchal@lecese.fr

SUIVEZ-NOUS



@unsa_cese



CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Déplacement de la section des activités économiques du CESE à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la saisine :

« **Industrie : un moteur de croissance et d'avenir** »



La section des activités économiques du CESE s'est déplacée mercredi 27 septembre au Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale, pour une table ronde organisée conjointement avec la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.

Cette table ronde a réuni des représentant.e.s des principales organisations syndicales de salarié.e.s sur le thème de l'industrie. Elle entrait dans le cadre de la saisine sur « Industrie : un moteur de croissance et d'avenir » et dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2018 en ce qui concerne l'Assemblée nationale.

La conseillère du groupe UNSA, Fanny Arav, était présente.

Pour des élèves en meilleure santé



Audition de M. Denis ADAM, secrétaire national de l'UNSA-éducation, réalisée par la Section des affaires sociales et de la santé du CESE dans le cadre de la saisine : « Pour des élèves en meilleure santé. »

Quelle est la situation de la médecine scolaire en France ?

Quel devrait être son rôle dans le parcours de santé des élèves ?

Autant de questions capitales auxquelles Denis Adam apporte sa réflexion dans cette vidéo :

[vidéo CESE de Denis Adam](#)

Claire Krepper, secrétaire nationale de SE-UNSA
Auditionnée dans le cadre de la saisine sur
l'orientation des jeunes



L'orientation est déterminante car elle se situe à l'interface de différents domaines relevant de la personne et de son projet, de son origine sociale, de son genre, de son parcours antérieur, de l'organisation des structures de formation, de l'insertion professionnelle, de la formation tout au long de la vie, etc. Ainsi l'orientation peut impacter durablement les parcours de vie. La question des choix et de leur accompagnement, déterminés par de multiples facteurs, participe en partie aux difficultés connues de tous : taux de sortie du système scolaire sans qualification, échec en premier cycle universitaire, hiérarchisation entre les voies et les séries, parcours cloisonnés, reproduction sociale, impacts des représentations et des stéréotypes, inégalité d'accès aux informations... Le projet d'avis du CESE - dont les rapporteurs sont Laure Delair du groupe des organisations étudiantes, mouvements de jeunesse et Albert Ritzenthaler du groupe CFDT - pourrait viser à identifier les conditions à réunir pour favoriser une orientation active, qui n'assigne pas à résidence sociale les personnes, mais qui favorise la mobilité, la construction progressive des parcours personnels, et l'adaptabilité indispensables à une orientation et une formation tout au long de la vie.

Derniers avis adoptés

Plénière 24 oct 2017

« Les conséquences des séparations parentales sur les enfants »

↓ TÉLÉCHARGEZ LE DERNIER AVIS DU CESE

LES CONSEQUENCES DES SEPARATIONS PARENTALES SUR LES ENFANTS



Saisine à la demande du défenseur des droits

Davantage que la séparation, c'est le conflit parental qui peut, pour l'enfant, être déstabilisant voire destructeur. Il n'y a donc sur le sujet ni déterminisme ni causalité évidente. Pour autant, il est nécessaire de connaître davantage les conséquences des séparations sur les enfants. Il faut parallèlement se donner les moyens de protéger l'intérêt supérieur de tous les enfants en leur offrant, après la séparation, un cadre protecteur de leurs besoins fondamentaux.

Intervention commune UNSA-Environnement et Nature – Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse par Martine Vignau :

«Chaque cas est particulier, chaque séparation est un processus unique qui se déroule au sein d'une famille unique. Ses effets sont ressentis différemment par chaque enfant.

L'intérêt de l'enfant ne peut être appréhendé de façon uniforme. L'âge de l'enfant, sa maturité, son histoire familiale, ses conditions de vie chez ses parents, sa scolarité sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte pour apprécier sa situation.

La séparation imposée à l'enfant ne se fait jamais sans tourment. Et c'est pour cela que de nombreuses préconisations de cet avis sont nécessaires pour l'intérêt de l'enfant.

(...)Pour nos organisations, il est fondamental d'apporter une vision qui "s'emparent" d'outils, de mesures, de garanties qui dans leur ensemble permettent la poursuite du développement de l'enfant et sa résilience.

(...)Le plan de coparentalité préconisé dans cet avis est une idée intéressante car elle a pour mérite de pointer la nécessité de mieux formaliser les dispositions afférentes à la vie de l'enfant. Toutefois, ce plan doit faire partie intégrante de la convention signée entre les parents, soit devant le notaire ou soit devant le juge des affaires familiales. S'assurer que tous les termes de ce plan soient compris, partagés par les parents afin que l'enfant ne subisse plus les conséquences des erreurs d'interprétation est le premier objectif. Si l'expertise des professionnels est requise pour l'élaboration de la trame, cela ne peut se faire sans avoir auditionné les bénéficiaires que sont les enfants.

L'AGENDA DES PLENIERES

28 novembre

La transition écologique et solidaire à l'échelon local (Saisine gouvernementale)
Environnement

29 novembre

Le travail indépendant (Saisine gouvernementale)
Travail et emploi

12 décembre

Comment mieux tirer parti du potentiel touristique de la France dans un monde hyperconnecté ?
Aménagement durable des territoires

13 décembre

Les déserts médicaux
Commission temporaire

Plénière 25 oct 2017

« Quelle politique des pôles de compétitivité ? »

Conçus comme des points d'ancrage de la recherche et de l'innovation en vue de la création de richesses économiques et d'emplois, les pôles ont globalement fait la preuve de leur utilité en tant qu'écosystèmes territoriaux et outils de coopération.

Intervention de Fanny Arav :

Difficiles missions que celles confiées explicitement, et plus encore implicitement aux pôles de compétitivités!

Puisqu'il s'agit rien de moins que de palier des défaillances et paradoxes structurels de notre fonctionnement économique, transgresser les corps constitués et segmentations qui nous sont si chères: en faisant se rencontrer le monde de la recherche académique et de l'entreprise, introduire une logique d'échange et de coopération plus équilibrée entre grandes entreprises et PME, valoriser un ancrage territorial à l'heure du village planétaire, etc.

Deux questions sous-jacentes sont posées à travers cet avis:

- *Premièrement les sous-investissements, notamment dans les technologies d'avenir et leur accompagnement ;*
- *Deuxièmement pourquoi la France ne sait pas ou si mal introduire du collaboratif, de la proximité multisectorielle et profiter du tissu local à l'image des pays voisins et ainsi « chasser en meute ».*

Les préconisations mettent en évidence deux grandes inflexions: une plus grande rationalisation et une plus grande ouverture.

Dans la gouvernance générale il est indispensable de clarifier les rôles et dispositifs de l'Etat « stratège » et des Régions dont la loi NOTRe a fixé le cadre sur les branches économie et formation, et plus encore dans le financement des pôles et des projets.

(...) Les aspects emploi et formation/qualification initiales mais aussi continues sont bien sûr pour l'UNSA un volet essentiel à la pérennité d'une activité industrielle dynamique et ancrée au sein des territoires. Dans le respect de chacun, ils contribuent à la réussite collective des grandes transitions qui s'annoncent.

L'UNSA a voté l'avis. ”

L'info UNSA au CESE en direct sur twitter :

@unsa_cese Abonnez-vous !



Bourgogne – Franche Comté



Dans un contexte de fort taux de chômage, le constat récurrent des difficultés de recrutement sur de nombreux emplois apparaît paradoxal. S'appuyant sur ses précédents travaux, le CESER choisit de conduire une nouvelle réflexion à l'échelle de la grande région, dans un contexte traversé par des mutations profondes, administratives mais aussi technologiques (essor du numérique, nouveaux acteurs de la formation, industrie 4.0), démographiques et sociétales. (cliquez sur l'image à gauche pour ouvrir l'avis rendu)

[Cliquez pour accéder au CESER Bourgogne Franche Comté](#)

Stéphane Fauconney : « Un des défis essentiels est celui de l'orientation positive vers certains métiers en tension, notamment dans l'industrie. Il est primordial de développer les connaissances de ces métiers par les élèves, les familles, les enseignants, pour mettre fin aux clichés qui pèsent encore sur les décisions au moment de choisir une formation. »

UNSA - Union Nationale des Syndicats Autonomes



FAUCOGNEY
Stéphane



FREREBEAU
Françoise



MICHON Jean-
François

Nouvelle Aquitaine



INTERVENTION DU GROUPE UNSA SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

L'UNSA considère que le cadrage budgétaire annoncé pourrait avoir des conséquences négatives sur la capacité de la Région à intervenir et restera vigilante sur d'éventuelles régressions.

Ce qu'il faut retenir de l'intervention :

- Ne pas attendre l'adoption du SRADDET en juillet 2019 pour traiter les sujets urgents !
- Focus sur les lycées
 - Faire respecter les règles de financements des établissements, différentes suivant qu'ils soient publics ou qu'ils soient privés ;
 - Etablir un bilan du fonctionnement des environnements numériques de travail qui prenne en compte le point de vue des usagers ;
 - Consulter la commission hygiène et sécurité des établissements par les organismes de suivi des chantiers ;

- Développer l'apprentissage sans porter atteinte aux formations sous statut scolaire ;
- Etre vigilant sur les places réservées en internat pour éviter les refus d'accès aux lycées ;
- Favoriser et évaluer le recours à la mixité des publics ;
- Clarifier la notion d'alternance qui n'existe pas que sous la forme de l'apprentissage.

L'Unsa reste particulièrement vigilante sur l'amélioration nécessaire de la qualité du dialogue social et des conditions de travail. Nous notons avec satisfaction l'inscription de crédits supplémentaires conséquents pour le régime indemnitaire, mais le compte n'y est pas encore : les options retenues à ce jour maintiendront longtemps des inégalités de revenus importantes, à fonctions et grades égaux, notamment au sein des lycées.